



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Inauguration de la passerelle « Un accès aux utopies » transformée pour les générations futures

Une manifestation officielle marquera jeudi 15 août prochain la réouverture au public de la passerelle « Un accès aux utopies », survivante de l'exposition temporaire qui avait marqué le 700^{ème} anniversaire de la Confédération en 1991. L'inauguration se déroulera en deux temps : une partie officielle dès 18h puis, à partir de 18h45, un apéritif offert à la population. Le tout en musique sur des airs du trio Loyko qui participe au Buskers Festival !

1991 : à l'heure où la Confédération suisse célèbre son 700^{ème} anniversaire, Neuchâtel participe de manière originale à la « fête des quatre cultures » par une exposition temporaire intitulée «11 sites, 1 itinéraire pour des architectures de l'utopie », financée par la Confédération et l'Etat de Neuchâtel.

Sous la houlette de la Section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, de jeunes architectes de tout le pays relèvent le défi d'imaginer 11 projets d'espaces urbains exceptionnels, jalonnant un parcours initiatique à travers la ville.

Conservée pour son aspect emblématique, la passerelle « un accès aux utopies », conçue par Frank et Regula Mayer, architectes à Winterthur, est aujourd'hui le seul témoin de cet événement. Au cours des années, elle a su accueillir passants, rêveurs et autres amoureux... Elle fait désormais partie du paysage de Neuchâtel et de l'imaginaire collectif. Elle constitue un « événement » apprécié du public : le porte-à-faux impressionnant au-dessus de l'eau lui donne à voir le lac et la ville autrement, lui offre la sensation du large, l'incite à la rêverie en le projetant vers d'autres rivages.

La passerelle, reposant sur un seul appui en son milieu, est conçue comme une bascule géante dont le mouvement reste suspendu dans le vide grâce à deux contrepoids. Tendue au-dessus de lac, elle défie l'équilibre, au large de la ville et de ses terrestres certitudes.

A l'origine conçue comme œuvre éphémère, la passerelle a mal résisté à l'usure du temps et aux déprédations. Au vu de cette situation, son accès a été condamné en octobre 2010, dans l'attente d'une proposition d'action. Grâce au soutien du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, qui a accepté le crédit de 277'000 francs nécessaire à la réalisation des travaux, la passerelle « un accès aux utopies » a fait l'objet d'une importante réhabilitation depuis ce printemps, afin d'assurer sa pérennité. Des interventions sur la structure et sur les éléments de protection contre les chutes ont été effectuées au-delà d'une simple rénovation, dans une perspective nouvelle de durabilité. L'intervention dans la longueur du môle existant permet de conserver le concept initial de l'objet (passerelle) posé « en équilibre » à l'extrémité du môle, tout en aménageant un accès sécurisé à passerelle.

Dans un monde qui évolue très rapidement, la passerelle de l'utopie, par son nom évocateur, invite à porter un regard au-delà de la réalité immédiate des choses et à se projeter plus loin que l'horizon, vers des rivages à imaginer pour les générations futures.

Déroulement de la manifestation :

18h00 : Ouverture en musique avec le trio Loyko

18h15 : Allocutions :

Frank et Regula Mayer, architectes à Winterthur, concepteurs de la passerelle

Corinne Perrin, représentante du Parlement des jeunes

Jonathan Gretillat, Président du Conseil général de la Ville de Neuchâtel.

Olivier Arni, Président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, Directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement.

18h45 : Apéritif en musique avec le trio Loyko

La population est aimablement conviée à participer à la manifestation

Neuchâtel, le 7 août 2013.

Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement

Renseignements complémentaires : Olivier Arni, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, tél. 032 717 76 01
courriel : olivier.arni@ne.ch